

# ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

Entre murs et frontières: les enjeux de la citoyenneté et de la culture.

Le cas Border Art

Par Iris Delcambe, collaboratrice occasionnelle, Association Marcel Hicter

10 décembre 2019

# Entre murs et frontières: les enjeux de la citoyenneté et de la culture.

## Le cas Border Art

Par Iris Delcambe, collaboratrice occasionnelle, Association Marcel Hicter

Le trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin du 9 novembre dernier constituera le point de départ de notre analyse. A travers un bref historique de l'évènement, nous mettrons en évidence l'importance du mur comme espace et support de l'expression populaire et artistique ainsi que la valeur symbolique qu'il acquiert lorsqu'il matérialise une frontière. En effet, nous verrons comment le mur de Berlin devient l'emblème du Border Art. Un courant artistique né dans le sillage du Street Art qui se fonde sur les problématiques complexes liées aux frontières qui ont tendance à détruire les droits les plus élémentaires des citoyens du monde. Nous verrons ensuite comment certains artistes, figures emblématiques du Border Art, tentent à travers leurs interventions de recréer du lien et de favoriser la démocratie participative là où les murs morcellent les territoires et divisent les peuples.

## ***Du mur de Berlin au Border Art***

Le 9 novembre dernier, le monde entier célébrait le trentième anniversaire de la chute du mur de Berlin devenu depuis l'emblème de la fin de la Guerre Froide qui divisa le monde et l'Europe en deux grands blocs idéologiques : celui de l'Ouest, démocratique et capitaliste et celui de l'Est, communiste soviétique<sup>1</sup>. L'un des enjeux majeurs de ce conflit qui dura plus de quarante ans - outre la course à l'armement nucléaire et la conquête spatiale - fut celui de la domination territoriale et idéologique de l'Europe, la coupant en deux par un « rideau de fer ». Cette célèbre métaphore de l'ex-Premier ministre britannique Winston Churchill<sup>2</sup> (1874-1975) se matérialise partiellement en 1961 à Berlin, lorsque la RDA (République démocratique allemande), sous la férule soviétique, entreprend la construction d'un mur en béton armé afin d'empêcher la migration croissante de ses citoyens en RFA (République fédérale allemande) situé à l'ouest de la capitale allemande<sup>3</sup>. Le « mur de la honte<sup>4</sup> », avec ses 3,60 mètres de haut, ses 302 miradors gardés par des soldats et ses 20 bunkers<sup>5</sup>, devient une frontière quasi infranchissable.

Durant presque trente années, de nombreux Berlinoises de l'est tentèrent de fuir le régime autoritaire de la RDA pour aller à l'ouest, en franchissant le mur : on dénombre ainsi 138 morts et environ 5000 évasions réussies<sup>6</sup>. Dès les premières années de la construction du mur, de nombreux citoyens allemands du côté ouest<sup>7</sup>, jouant au chat et à la souris avec la surveillance des gardes, écrivent sur le mur (Annexe 1) *des slogans de paix ou de colère, transformant le béton en défouloir*<sup>8</sup>. Au fur et à mesure, la façade ouest se couvre littéralement de messages et devient le lieu de

l'expression et/ou de la contestation populaire. Les photos de la destruction du mur ,durant la soirée du 9 novembre 1989 (Annexe 2 et 3), témoignent de ce phénomène d'expression murale. Le mur, en tant qu'entité physique verticale, est d'emblée visible par tous et invite naturellement à s'en servir comme support, ce qui explique qu'il est exploité par l'homme depuis la préhistoire<sup>9</sup>. Lorsqu'il est utilisé en tant que séparation frontalière, comme c'est le cas à Berlin, le mur n'est plus seulement un support mais devient « le symbole du conflit » . *Les habitants ont le réflexe d'écrire dessus pour s'inscrire dans ce conflit ou s'y opposer.*<sup>10</sup>

Dans les années 80, sous l'impulsion du street art né aux États-Unis, quelques artistes, parmi lesquels de futures grandes stars de l'art urbain, s'associent aux protestations des habitants de l'Ouest en peignant de grandes fresques. Ce fut le cas de l'artiste français Thierry Noir qui s'installa en RFA en 1982 et qui fut l'un des tous premiers artistes muralistes étrangers à peindre sur le mur (Annexe 4). Aujourd'hui encore, il insiste sur la dimension transgressive et engagée de ce type de démarche :

*Tout était plus ou moins officiellement politique, car comme il était interdit de peindre le mur, même le fait d'écrire son nom dessus était un acte politique*<sup>11</sup>.

Loin de s'arrêter après la chute du mur, les démarches artistiques se multiplient et en 1990 ce sont des pans entiers du mur, du côté Est cette fois, qui sont investis par des artistes venus du monde entier pour célébrer cet évènement historique. Ce phénomène d'appropriation artistique et symbolique fut si important qu'il donna lieu à la création de l' *East Side Gallery*<sup>12</sup> qui conserve et regroupe des centaines de fresques réalisées pour cette occasion.

Les parties du mur encore debout changent alors de signification pour devenir un patrimoine culturel et un lieu de mémoire<sup>13</sup>. C'est donc tout naturellement que le mur de Berlin est devenu l'emblème du Broder Art, champs de l'art urbain qui se développe dans les années 80 autour de la problématique de la frontière.

Tous les Etats<sup>14</sup> qui composent notre monde se distinguent géographiquement les uns des autres à travers la notion de frontières. Celles-ci sont pour la plupart invisibles et ne se manifestent à nos yeux que par le biais des dessins des cartes de nos atlas ou de nos mappemondes. En effet, la création des frontières étatiques résulte d'un processus mental et correspond à des impératifs humains comme celui de *faire face aux insécurités et aux désordres, qu'ils soient réels ou supposés, de l'extérieur*<sup>15</sup>. Pourtant, si nous observons une photographie satellite, nous pourrions voir apparaître dans certaines régions du monde le tracé physique de certaines frontières. En effet, il y aurait entre 18000 et 39692 km de frontières fermées physiquement sur les 248000 km de frontières internationales<sup>16</sup>. C'est le phénomène visible de la construction de murs comme moyen de matérialisation de frontières et de séparation physiques des territoires. Les problématiques liées murs-frontières sont historiquement très anciennes<sup>17</sup> mais elles apparaissent dans le champ contemporain en contradiction avec *la dynamique de la mondialisation* qui se caractérise précisément par *son effacement progressif, technique et technologique, des frontières*<sup>18</sup>. En effet, depuis une vingtaine d'années, le monde assiste à une recrudescence des frontières fermées<sup>19</sup> et qui résonnent médiatiquement comme autant de situations et de lieux qui mettent à mal les conditions citoyennes des habitants du

monde. La question de remettre une frontière entre les deux Irlandes n'apparaît-elle pas comme le nœud gordien du Brexit ? Le mur israélo-palestinien n'est-il pas en train de devenir le nouvel apartheid<sup>20</sup> du XXI<sup>e</sup> siècle ? Le mur frontière entre le Mexique et les États-Unis ne symbolise-t-il pas une politique anti-migratoire antidémocratique ?

Dans son ouvrage *Esthétique du mur géopolitique*, Élisabeth Ganivet s'appuie sur ces exemples pour mettre en évidence la principale critique qui peut être adressée à la création de zones frontalières sous forme de barrières physiques : celle du non-respect des principes défendus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et tout particulièrement<sup>21</sup> ceux du droit à la libre circulation, du droit d'asile et de nationalité<sup>22</sup> (Annexe 5). Est-il possible, dans le monde actuel, d'envisager la création de frontières de manière démocratique ? Denis Duez, dans son article consacré à *Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté*, répond à la question en affirmant que :

*La frontière en tant qu'institution serait confrontée à une aporie insurmontable : une délibération démocratique à propos des frontières présuppose une collectivité circonscrite dont l'existence n'est rendue possible que par l'identification préalable de participants aux débats ; identification elle-même rendue possible par la délimitation arbitraire d'une frontière<sup>23</sup>.*

Autrement dit, il paraît impossible de créer une frontière à travers un processus démocratique car, pour cela, il faudrait être capable de réunir les citoyens concernés par le débat en amont du projet frontalier, or, la citoyenneté prend place à l'intérieur d'une frontière qui, nous l'avons vu, est

par essence une notion subjective. C'est précisément parce que la problématique des murs-frontières est, à priori, antinomique du débat démocratique qu'elle attire et provoque dans le monde culturel et artistique des réactions et des interventions qui visent à ramener de la démocratie autour de ces lieux. Le Border Art, se définissant comme *l'art de la frontière, l'art à la frontière, l'art sur la frontière*<sup>24</sup>, est l'une des réactions apportées par l'art contemporain qui, en tant que moyen de communication, s'inscrit dans *une perspective géopolitique*<sup>25</sup>.

Artiste très célèbre du Street Art et du Border Art, Banksy réalise en 2005 une série de pochoirs sur le mur frontière entre la Palestine et Israël (Annexe 6) afin de rappeler la condamnation du mur israélien par la Cour internationale de justice de La Haye<sup>26</sup>. L'artiste souhaite dépasser *les frontières pour proposer un imaginaire de liberté et de puissance contestataire*<sup>27</sup> qu'il met en scène par effet de contraste : la plupart de ses pochoirs présentent une forme de candeur et d'innocence enfantine qui s'oppose directement au contexte politico-militaire du mur. Le choc visuel ainsi créé oblige le spectateur à remettre en question la légitimité du mur.

JR, un autre artiste urbain, tout aussi emblématique du Border Art, va également contester le mur cisjordanien. Avec son partenaire artistique Marco, JR est à l'origine du projet « Face2Face » qui s'est élaboré autour de la question suivante : « *Quelle est la différence entre un Palestinien et un Israélien ?* »<sup>28</sup>. Pour répondre à cette question, les deux artistes parcourent pendant près d'un an les deux côtés du mur afin de photographier des Palestiniens et des Israéliens exerçant des métiers

identiques. (Annexe 7). Ils exposent ensuite les photos en face en face sur les murs de huit villes palestiniennes et israéliennes, créant ainsi l'une des plus grandes expositions urbaines du monde. Le point d'orgue de l'exposition fut l'affichage des photos sur le mur cisjordanien lui-même en 2007<sup>29</sup>. Cette exposition a ensuite fait le tour du monde. Son succès s'explique sans doute par la teneur des photographies et le message humaniste sous-jacent. En effet, la première chose qui saute aux yeux du spectateur ce sont les expressions rigolotes, joyeuses et malicieuses des portraits photographiques. Les traits déformés par le gros plan et l'objectif renforcent ce sentiment de sympathie. La question de savoir qui des deux personnes, mises en face à face, est israélienne ou palestinienne est secondaire. D'ailleurs, dans la majorité des cas, il est tout à fait impossible de fournir une identification. C'est précisément la force de cette intervention artistique qui oppose à la séparation communautaire et frontalière du mur l'universalité des sentiments, des émotions, des valeurs et des activités humaines<sup>30</sup>.

En 2017, JR récidive en s'attaquant au mur anti-migratoire, promesse électorale du président américain Donald Trump, érigé entre la frontière du Mexique et des États-Unis. Après avoir rêvé une nuit d'un enfant traversant la frontière mexicaine, JR décide de se rendre sur place afin de dénoncer, à travers son art, la virulence du programme politique américain. L'artiste, toujours soucieux de créer de la démocratie participative en faisant participer les habitants locaux à la réalisation de ces photos monumentales, s'intègre dans la vie des habitants<sup>31</sup>. Cela va lui servir car c'est de cette manière qu'il va contourner l'interdiction d'affichage sur le mur. Grâce au contact

qu'il noue avec la population mexicaine locale, un jeune couple accepte d'accueillir l'artiste et l'œuvre chez eux. C'est dans leur jardin, un espace privé traversé par le mur, que l'artiste affichera en hauteur la photo XXL d'un enfant, celui de son rêve, regardant le sol et qui n'est autre que Kikito, l'enfant de ses hôtes<sup>32</sup> (Annexe 8). Pendant près d'un mois, l'enfant géant narguera les gardes et les policiers américains. Peu après, JR organise un pique-nique un peu particulier : une photo d'une paire d'yeux (visible en vue aérienne) est collée sur une très longue table qui semble comme traverser le mur (Annexe 9). Les nombreux invités attablés, des deux côtés du mur, partagent le temps d'un repas, nourriture, musique et bons moments, comme si le mur était devenu invisible<sup>33</sup>. Ce type de démarche montre que le Border Art peut véritablement contribuer à créer de la démocratie culturelle à travers le monde. Ces artistes urbains *endossent la qualité de « citoyens »*. *Ils déploient des valeurs politiques de partage de l'espace public, de dénonciation des inégalités sociales, de démocratie participative*<sup>34</sup>.

Il existe de nombreuses autres initiatives qui participent au même ressort démocratique, sans pour autant venir du Street Art. C'est le cas, par exemple, du projet mené, toujours autour du mur-frontière mexicain, par l'architecte américain Ronald Rael, qui a construit des balançoires dont chacune des extrémités se situent d'un côté du mur<sup>35</sup> (Annexe 10).

*Le mur est devenu le pivot des relations américano-mexicaines. Des deux côtés, les enfants et les adultes ont été liés de manière significative et ont pris conscience du fait que les actions qui se déroulent d'un côté ont une conséquence directe sur l'autre*<sup>36</sup>.

Ainsi, les enfants, quelle que soit leur nationalité, peuvent jouer ensemble et entretenir un contact et un dialogue qui pourrait produire, dans un futur plus ou moins proche, des effets positifs et concrets afin de trouver une issue au conflit.

Enfin, ajoutons qu'il n'est pas nécessaire d'aller chercher des exemples aussi loin pour s'interroger sur les relations qu'entretiennent « Frontières » et « Droits de l'Homme ». En effet, sans être physique, l'espace Schengen qui définit les limites territoriales de l'Union européenne, n'en demeure pas moins une frontière que *l'on ne peut dissocier des tragédies collatérales des candidats à l'immigration*<sup>37</sup>.

## Conclusion

En parcourant l'histoire de la chute du mur de Berlin, nous avons souligné l'importance symbolique que les murs acquièrent lorsqu'ils deviennent frontières qui divisent et séparent les citoyens. Ces problématiques requièrent, de la part de nos démocraties occidentales, une réflexion profonde sur les actions à mener pour éviter ou endiguer les décisions politiques qui tendent à stigmatiser tous les « non-citoyens », ceux qui se trouvent en dehors des frontières. Ces réflexions gagneraient à se nourrir d'exemples concrets, tels que ceux que nous avons dans le champs du Border Art. En effet, comme nous l'avons souligné à travers l'exemple du mur de Berlin, le mur-frontière symbolise le conflit en cours, et devient d'emblée le lieu privilégié des actions engagées et citoyennes de certains citoyens et/ou artistes. Ces derniers, au-delà d'une médiation personnelle de leurs propres créations, y trouvent un moyen efficace d'alerter la

communauté internationale sur ces situations géopolitiques tendues où la présence des murs-frontières touche aux principes fondamentaux des droits humains. Les quelques exemples que nous avons cités illustrent également la volonté de ces acteurs culturels de recréer du lien entre les populations physiquement séparées et donc d'abolir ou de dépasser métaphoriquement la présence du mur-frontière. Parmi ces acteurs du Border Art, certains envisagent leur projet directement sur la participation des habitants frontaliers créant ainsi de véritables moments de démocratie culturelle.

## Notes

1 Véronique van Driessche, *La chute du mur de Berlin. La fin du rideau de fer*, coll. « 50Minutes », 2014, p. 7-10.

2 W. Churchill utilise l'expression de « Iron Curtain » traduit par « rideau de fer » pour parler de la situation politique et territoriale européenne lors de son discours à Fulton (Missouri) qui eut lieu le 5 mars 1946 en présence du président américain Harris Truman.

3 Véronique van Driessche, *op.cit.*, p. 7-10.

4 Le mur de Berlin est surnommé le « mur de la honte » par le côté Ouest de l'Europe.

5 « Le Mur de Berlin en chiffres », publié sur le site *LaDépêche* le 09/11/2009. Consulté le 08/11/2019.

URL: <https://www.ladepeche.fr/article/2009/11/09/710864-le-mur-de-berlin-en-chiffres.html>

6 *Loc.cit.*

7 Il était interdit d'écrire ou d'afficher quoi que ce soit sur les deux côtés du mur. Si du côté Est l'interdiction fut respectée, ce ne fut pas du tout le cas du côté Ouest.

- 8 Blandine Le Cain, *Quand l'art s'attaque aux murs des frontières*, publié sur le site du Figaro. Consulté le 13/11/2019. URL : <http://grand-angle.lefigaro.fr/street-art-mur-berlin-urbain-frontieres-graffiti-jr-banksy>
- 9 Martine Lani-Bayle, *Du tag au graffiti: les messages de l'expression murale graffée*, Marseille, Éditions Hommes et perceptives, Marseille, Martin Média, coll. « Psychologie et société », 1993, p.15.
- 10 Olivier Landes cité par Blandine Le Cain, *op.cit.*
- 11 Pierre Ropert, Le mur de Berlin, emblème du « border art », publié le 27/08/2019 sur de France Culture. Consulté le 15/10/2019. URL : <https://www.franceculture.fr/histoire/le-mur-de-berlin-embleme-du-border-art#xtor=RSS-1481423502>
- 12 L'East side Gallery est fondée en 1990 et regroupe les 118 fresques peintes sur le côté Est du mur au lendemain de sa chute par des artistes provenant de 21 pays différents. Avec son mur de 1,3 km de long, il s'agit de l'une des plus grandes galeries à ciel ouvert du monde. La galerie fut classée au patrimoine des monuments historiques de l'Allemagne dès 1991.
- 13 Blandine Le Cain, *op.cit.*
- 14 197 États sont officiellement reconnus par l'Organisation des Nations-Unies.
- 15 Denis Duez, *Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté*, in *Belgeo* (Revue belge de Géographie) 2/2015. Les frontières européennes, sources d'innovation/ European borders as sources of innovation, p. 9.
- 16 Éliisa Ganivet, *Esthétique du mur géopolitique*, Presses de l'Université du Québec, 2015, p. 3.
- 17 L'exemple de la Muraille de Chine est l'un des plus anciens exemples connus de mur-frontière.
- 18 Éliisa Ganivet, *op.cit.*, p. 2.
- 19 Tatiana Chadenat, *Le "border art", signe de la fermeture du monde ?*, Article et vidéo publiés sur le site de France Culture le 04/03/2019. Consulté le 03/11/2019. URL : <https://www.franceculture.fr/video/border-art-signe-de-fermeture-du-monde>
- 20 « Discrimination, voire exclusion, d'une partie de la population, qui ne dispose pas des mêmes droits, lieux d'habitation ou emplois que le reste de la collectivité ». Définition Larousse. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/apartheid/4406>
- 21 Éliisa Ganivet, *op.cit.*, p. 2.
- 22 « Déclaration universelle des droits de l'homme », sur le site des Nations Unies. URL : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>
- 23 Denis Duez, *op. cit.*, p. 9.
- 24 Tatiana, Chadenat, *op. cit.*
- 25 Éliisa Ganivet, *op. cit.*, p. 3.
- 26 Jean-Pierre Filiu, *Banksy, le Mur et la Palestine*, publié sur le site Le Monde le 04/03/2018. Consulté le 02/11/2019. URL : <https://www.lemonde.fr/blog/filiu/2018/03/04/banksy-le-mur-et-la-palestine/>
- 27 Nicolas Mensch, *l'Art transgressif du graffiti : pratiques et contrôle social*, Thèse de Sociologie, sous la direction de M.G. Ferréol, Université de Franche-Comté, 2013, p. 302.
- 28 « Expo : Israël et Palestine face à face », publié le 21/03/2008 sur le site de l'association *Babel International*. Consulté le 30/10/2019. URL : <https://cafebabel.com/fr/article/a-propos-de-nous-5ae00487f723b35a145da7be/>
- 29 « JR : La photographie sur les murs », publié le 25/02/2013 et mis à jour le 22/01/2016 sur le site *France Culture*. Consulté le 05/11/2019. URL : <https://www.franceculture.fr/photographie/jr-la-photographie-sur-les-murs>
- 30 « Expo : Israël et Palestine face à face », *op.cit.*
- 31 Nicolas Mensch, *op.cit.*, p. 302.

32 Charles Delouche, *Le planétaire artiste JR à l'honneur de Reporters sans Frontières*, publié le 05/07/2019 sur le site du journal Libération. Consulté le 08/11/2019. URL :

[https://www.liberation.fr/planete/2018/07/05/le-planetaire-artiste-jr-a-l-honneur-de-reporters-sans-frontieres\\_1664081](https://www.liberation.fr/planete/2018/07/05/le-planetaire-artiste-jr-a-l-honneur-de-reporters-sans-frontieres_1664081)

33 « Un picnic géant à la frontière du Mexique et des États-Unis », publié le 17/10/2017 sur le site de l'artiste JR. Consulté le 25/10/2019. URL :

<https://www.jr-art.net/fr/news/un-picnic-geant-a-la-frontiere-du-mexique-et-des-etats-unis?page=1>

34 Nicolas Mensch, *op.cit.*, p. 302.

35 « Des balançoires sur le mur entre les États-Unis et le Mexique pour rassembler les enfants », publié le 30/07/2019 sur le site de L'Obs. Consulté le 24/11/2019. URL :

<https://www.nouvelobs.com/societe/2019/07/30/OBS16586/des-balancoires-sur-le-mur-entre-les-etats-unis-et-le-mexique-pour-rassembler-les-enfants.html>

36 « États-Unis.Des balançoires roses à travers le mur à la frontière américano-mexicaine », publié le 30/07/2019 sur le site du *Courrier International*. Consulté le 02/011/2019. URL :

<https://www.courrierinternational.com/article/etats-unis-des-balancoires-roses-travers-le-mur-la-frontiere-americano-mexicaine>

37 Elisa Ganivet, *op.cit.*, p. 3.

## **Bibliographie**

Driessche (Véronique van), *La chute du mur de Berlin. La fin du rideau de fer*, coll. « 50Minutes », 2014.

Duez (Denis), « Libre circulation, contrôles aux frontières et citoyenneté », in *Belgeo (Revue belge de Géographie) Les frontières européennes, sources d'innovation/ European borders as sources of innovation*, n° 2, 2015.

Ganivet (Élisa), *Esthétique du mur géopolitique*, Presses de l'Université du Québec, 2015.

Lani-Bayle (Martine), *Du tag au graff'art: les messages de l'expression murale graffée*, Marseille, Éditions Hommes et perceptives, Marseille, Martin Média, coll. « Psychologie et société », 1993, p.15.

Mensch (Nicolas), *l'Art transgressif du graffiti : pratiques et contrôle social*, Thèse de Sociologie, sous la direction de M.G. Ferréol, Université de Franche-Comté, 2013.

Sources en ligne:

Chadenat (Tatiana), *Le "border art", signe de la fermeture du monde ?*, Article et vidéo publiés sur le site de France Culture le 04/03/2019. Consulté le 03/11/2019.

URL : <https://www.franceculture.fr/video/border-art-signe-de-fermeture-du-monde>

Delouche (Charles), *Le planétaire artiste JR à l'honneur de Reporters sans Frontières*, publié le 05/07/2019 sur le site du journal Libération. Consulté le 08/11/2019.

URL : [https://www.liberation.fr/planete/2018/07/05/le-planetaire-artiste-jr-a-l-honneur-de-reporters-sans-frontieres\\_1664081](https://www.liberation.fr/planete/2018/07/05/le-planetaire-artiste-jr-a-l-honneur-de-reporters-sans-frontieres_1664081)

Filiu (Jean-Pierre), Banksy, le Mur et la Palestine, publié le 04/03/2018 sur le site Le Monde. Consulté le 02/11/2019.  
URL: <https://www.lemonde.fr/blog/filiu/2018/03/04/banksy-le-mur-et-la-palestine/>

Le Cain (Blandine), Quand l'art s'attaque aux murs des frontières, publié sur le site du Figaro. Consulté le 13/11/2019.  
URL : <http://grand-angle.lefigaro.fr/street-art-mur-berlin-urbain-frontieres-graffiti-jr-banksy>

Ropert (Pierre), Le mur de Berlin, emblème du « border art », publié le 27/08/2019 sur le site de France Culture. Consulté le 15/10/2019.  
URL : <https://www.franceculture.fr/histoire/le-mur-de-berlin-embleme-du-border-art#xtor=RSS-1481423502>

« Des balançoires sur le mur entre les États-Unis et le Mexique pour rassembler les enfants », publié le 30/07/2019 sur le site de L'Obs. Consulté le 24/11/2019.  
URL : <https://www.nouvelobs.com/societe/20190730.OBS16586/des-balancoires-sur-le-mur-entre-les-etats-unis-et-le-mexique-pour-rassembler-les-enfants.html>

États-Unis. Des balançoires roses à travers le mur à la frontière américano-mexicaine, publié le 30/07/2019 sur le site du *Courrier International*. Consulté le 02/11/2019.  
URL : <https://www.courrierinternational.com/article/etats-unis-des-balancoires-roses-travers-le-mur-la-frontiere-americano-mexicaine>

« Expo : Israël et Palestine face à face », publié le 21/03/2008 sur le site de l'association *Babel International*. Consulté le 30/10/2019. URL : <https://cafebabel.com/fr/article/a-propos-de-nous-5ae00487f723b35a145da7be/>

« Le Mur de Berlin en chiffres », publié sur le site *LaDépêche* le 09/11/2009. Consulté le 08/11/2019.  
URL: <https://www.ladepeche.fr/article/2009/11/09/710864-le-mur-de-berlin-en-chiffres.html>

« JR : La photographie sur les murs », publié le 25/02/2013 et mis à jour le 22/01/2016 sur le site France Culture. Consulté le 05/11/2019.  
URL : <https://www.franceculture.fr/photographie/jr-la-photographie-sur-les-murs>

Site Larousse.

URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/apartheid/4406>

« Un picnic géant à la frontière du Mexique et des États-Unis », publié le 17/10/2017 sur le site de l'artiste JR. Consulté le 85/10/2019.  
URL : <https://www.jr-art.net/fr/news/un-picnic-geant-a-la-frontiere-du-mexique-et-des-etats-unis?page=1>

## Annexes

### Annexe 1

Berlin-Ouest, le 29 avril 1984



Crédit photo - JOEL ROBINE/AFP

### Annexe 2 et 3

Chute du mur de Berlin



Crédit photo - Photo François Vignola



Crédit photo - GERARD MALIE - AFP

### Annexe 4

Thierry Noir, Fresque sur le Mur de Berlin, East Side Gallery à Berlin



Crédits photo - LEON NEAL - AFP

### Annexe 5

Déclaration universelle des droits de l'homme : Articles 13, 14 et 15

#### Article 13

1. *Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.*
2. *Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.*

#### Article 14

1. *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.*
2. *Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.*

#### Article 15

1. *Tout individu a droit à une nationalité.*
2. *Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.*

Sur le site des Nations Unies.

URL : <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

### Annexe 6

Banksy, pochoir sur le mur cis-jordanien près de Bethléem, 2005



Crédit photo - Wikimedia/CC/Markus Ortnner

### Annexe 9

JR, un pique-nique géant à la frontière du Mexique et des États-Unis, 2017



Crédit photo - JR

### Annexe 7

JR et Marco, « Face2Face », 2007



Crédit photo - JR

### Annexe 10

Photographies des balançoires réalisées par Rael à la frontière entre le Mexique et les États-Unis



© Capture d'écran Instagram/@vasfsf

URL : <https://parismatch.be/actualites/societe/298686/a-la-frontiere-des-etats-unis-avec-le-mexique-des-balancoires-installees-sur-le-mur>

### Annexe 8

JR, collage photographique sur le mur frontière du Mexique et des États-Unis, 2017



Crédit photo - GUILLERMO ARIAS/AFP